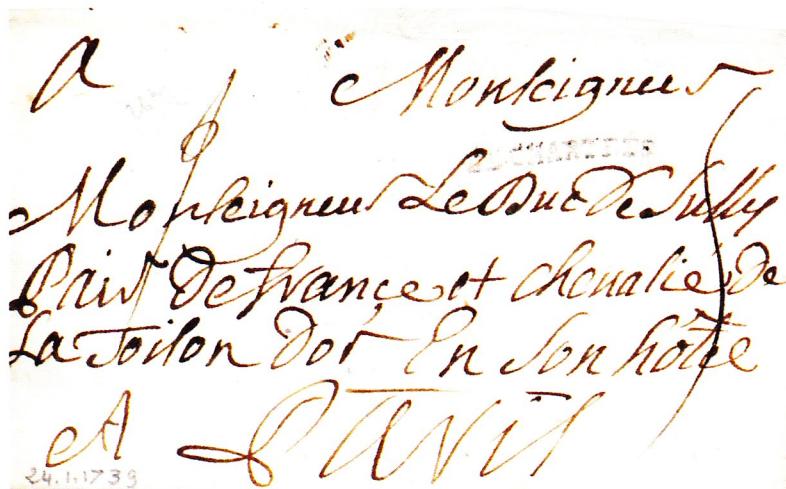


Chartres en toutes lettres... 59

## Vieux voeux !

Le 24 de ce mois, ce courrier aura 278 ans (Ah, quand même !). Mais outre le fait qu'il ait été écrit à l'occasion du « renouvellement d'année », il possède un petit côté histoire locale qu'un chartrain ne doit pas négliger.



**V**otre premier contact avec ce document sera certainement la suscription. On y lit qu'il est adressé à « Monsieur le Duc de Sully, pair de France, chevalier de la Toison d'Or (pas moins que ça) en son hôtel à Paris ». Et bien non, ce n'est pas le duc de Sully auquel vous pensez, mais son petit-fils. Louis Pierre Maximilien de Béthune (1685-1761) était aussi un collectionneur qui avait amassé de très nombreuses « curiosités ».

Au milieu de cette adresse au graphisme volumineux, on aperçoit une toute petite marque (27 mm de long)

libellée « DE CHARTRES », qui prouve l'origine du message. C'est le premier modèle connu de l'utilisation d'une empreinte chartraine et c'est aussi une des plus anciennes lettres locales (1739) portant une marque d'origine, de départ. Mais il faudra encore attendre presque cent ans pour qu'on y ajoute la date.

Et au dos l'habituel cachet de cire scellait ce pli. Attardons nous un peu sur l'agrandissement de celui-ci pour y découvrir les armoiries de l'expéditeur... qui signe « Votre très humble et très obéissant serviteur Desligneris ». Et ce dernier mot doit faire tilt chez un chartrain !



Des Ligneris... l'hôtel de Ligneris, aujourd'hui siège de la préfecture... bâtiment rentré dans le patrimoine local en 1823 ! Mais c'est bon sang, bien sûr !

Jean-Francis RESSORT  
Président  
Cercle philatélique Chartrain  
[philachartes.unblog.fr](http://philachartes.unblog.fr)

NDLR Je ne laisserai pas passer ce « renouvellement d'année » sans vous souhaiter un excellent millésime 2017, uniquement fait de bonnes choses !

